

Compte 2014
Intervention de Daniel SENESAEL, Député-Bourgmestre
Leers-Nord, le 30 mars 2015

Le compte se solde par un résultat positif de 189.804 euros, ce qui permet une bouffée d'oxygène nécessaire à la MB1 quand on sait que pour les deux exercices 2015 et 2016 notre contribution à la zone de secours sera doublée du fait de notre participation financière anticipée à la nouvelle zone Wallonie picarde et des arriérés 2013 et 2014 qu'il nous faut encore nous acquitter vis-à-vis de la province.

Ce résultat positif est également rassurant par rapport au déficit 2013 qui s'élevait à près de 150.000 euros.

Plusieurs paramètres expliquent ce résultat positif. D'une part, l'on constatera que le taux général de réalisation des dépenses budgétées est de 93,1 % contre 97 % en 2003 soit une économie de 4 %.

D'autre part, parmi les recettes, on constatera avec bonheur une augmentation par rapport à 2013 de 6 % du fonds des communes, de près de 8,5 % des impôts et redevances, ce qui pour les deux postes correspond à un montant de près de 700.000 euros.

J'ajouterai enfin que nous avons constaté au compte des dividendes IEG pour un montant de 295.000 euros alors que l'Assemblée générale de juin devait nous annoncer un montant avoisinant les 500.000 euros ce qui nous permettra en MB2 d'ajouter une recette complémentaire avoisinant les 200.000 euros.

On aurait pu raisonnablement les indiquer dans le compte 2014, mais nous avons décidé jouer la prudence. Sinon nous aurions pu annoncer un compte positif de 390.000 euros. Mais attendons encore quelques semaines pour concrétiser cette nouvelle.

J'en reviens aux dépenses ordinaires qui ont été parfaitement maîtrisées dans toutes les fonctions par rapport à 2013 :

- personnel : - 30.000 euros
- fonctionnement : -320.000 euros
- transferts : - 2.000 euros
- dette : -180.000 euros

avec une mention particulière pour la diminution de la dette qui passe de 17,1 % du compte 2013 à 15,8 % au compte 2014.

Au niveau des recettes, il nous est agréable de souligner une augmentation de P.I. de 40.000 euros, de l'I.P.P. de 400.000 euros et du fonds des communes de 200.000 euros.

Et pourtant, à nouveau, il convient de pointer la faiblesse de notre revenu cadastral, là également, une donnée qui nous échappe car lorsque l'on reçoit à Estaimpuis 177 euros par habitant, la moyenne de notre cluster est de 268 soit un différentiel de 89 euros par habitant ou encore 890.000 euros par an.

Si l'on fait le même exercice avec l'I.P.P. on constate des recettes par habitant à Estaimpuis pour 236 euros, pour 268 euros pour le cluster, soit un écart de 32 euros par habitant ou 320.000 euros sur l'année pour l'ensemble des Estaimpuisiens.

Le total de ces réajustements porterait à 1.200.000 euros le montant complémentaire à ajouter aux recettes 2015.

Il n'empêche, ces bons résultats permettent d'une part de ne pas procéder à l'emprunt et, d'autre part, réduire encore de manière significative notre dette et de procéder à quelques investissements supplémentaires : mobilier cuisine école Estaimbourg, nouvelle chaudière complexe Estaimbourg, remise en état parking complexe sportif Estaimpuis et Néchin, peinture église Néchin, aménagement locaux Estaim'arc-en-ciel, achat terrain Saint-Léger dans le cadre du PCDR pour construction maisons pour seniors, travaux de voirie,

panneaux photovoltaïques ... le tout pour un montant avoisinant les 670.000 euros.

On constate donc qu'à Estaimpuis, nous parvenons tous ensemble à mettre en place une politique active en matière d'investissements et de services tout en garantissant le service public maximum et l'ensemble des acquis sociaux déjà totalement optimisés.

Mais restons ouvert au dialogue, à l'écoute des uns et des autres, à la discussion des idées pour s'améliorer encore et avec Sartre, nous pourrions dire : « Dans la vie, on ne fait pas ce que l'on veut mais on est responsable de ce que l'on est ».